

Les excès de vitesse ont doublé en 10 ans sur les routes limitées à 90 km/h

En Wallonie, ce sont les routes limitées à 50 km/h qui posent le plus de problèmes

Sur les routes limitées à 90 km/h, la proportion de conducteurs en excès de vitesse en Belgique a doublé ces 10 dernières années (de 26 à 54%). En Wallonie, les routes limitées à 50 km/h posent de gros problèmes : 68% des conducteurs ne respectent pas cette limitation (contre 42% en Flandre). Telles sont les principales conclusions de la nouvelle mesure de comportement en matière de vitesse menée par l’institut Vias dans 215 endroits répartis dans tout le pays, en collaboration avec les Régions.

Les mesures de comportement consistent à observer le comportement des usagers en situation réelle dans le trafic. Pour cette étude, la vitesse de 3,8 millions de voitures a été mesurée fin 2021 dans des conditions de vitesse libre, c'est-à-dire où le choix de la vitesse est le moins possible influencé par des facteurs externes tels que la présence de ralentisseurs de trafic, de radars ou des embouteillages.

Les 5 faits marquants de cette étude :

- 1) En Wallonie, 7 conducteurs sur 10 roulent trop vite dans les zones limitées à 50 km/h. Lors de la dernière mesure en 2015, c'était 4 conducteurs sur 10.
- 2) Sur les routes limitées à 90 km/h, le pourcentage de conducteurs en excès de vitesse a doublé en 10 ans (de 26 à 54 %).
- 3) Même s'il est en baisse, le pourcentage de conducteurs qui ne respectent pas les zones 30 reste très important : 78%.
- 4) Sur les routes à 90 km/h, 1 conducteur sur 100 dépasse la limitation d'au moins 47 km/h, ce qui signifie qu'en cas de contrôle, les personnes concernées seraient automatiquement renvoyées devant le tribunal.
- 5) Pendant les observations, les chercheurs ont mesuré la vitesse d'un conducteur à 169 km/h sur une route à 50 km/h et un autre à 247 km/h sur autoroute.

Les résultats en détail

La vitesse moyenne reste trop élevée dans les zones 30

Dans l'ensemble, la vitesse moyenne sur les routes belges se situe aux alentours de la limitation de vitesse en vigueur, à l'exception des zones 30 en Wallonie et en Flandre et des routes limitées à 50 km/h en Wallonie.

Limitation de vitesse	Vitesse moyenne en Belgique	Vitesse moyenne en Wallonie	Vitesse moyenne à Bruxelles	Vitesse moyenne en Flandre
30 km/h	38 km/h	42 km/h	33 km/h	38 km/h
50 km/h	52 km/h	56 km/h	44 km/h	49 km/h
70 km/h	69 km/h	72 km/h		68 km/h
90 km/h	93 km/h	93 km/h		94 km/h
120 km/h	119 km/h	118 km/h		120 km/h

En Wallonie, 7 conducteurs sur 10 roulent trop vite en agglomération

Le pourcentage le plus élevé de conducteurs roulant trop vite, à savoir 78%, est observé sur les routes limitées à 30 km/h. Sur les routes limitées à 70, 90 et 120 km/h, il n'existe pas de différence significative entre la Flandre et la Wallonie. En revanche, sur les routes limitées à 50 km/h, on dénombre beaucoup plus de conducteurs roulant trop vite en Wallonie qu'en Flandre et en Région bruxelloise.

Une petite minorité de conducteurs dépassent très nettement les limitations de vitesse. Les gros excès de vitesse sont les plus nombreux sur les routes limitées à 90 km/h. 1 conducteur sur 100 y roule au moins à 137 km/h, ce qui signifie que les personnes concernées seraient directement renvoyées devant le tribunal en cas de contrôle.

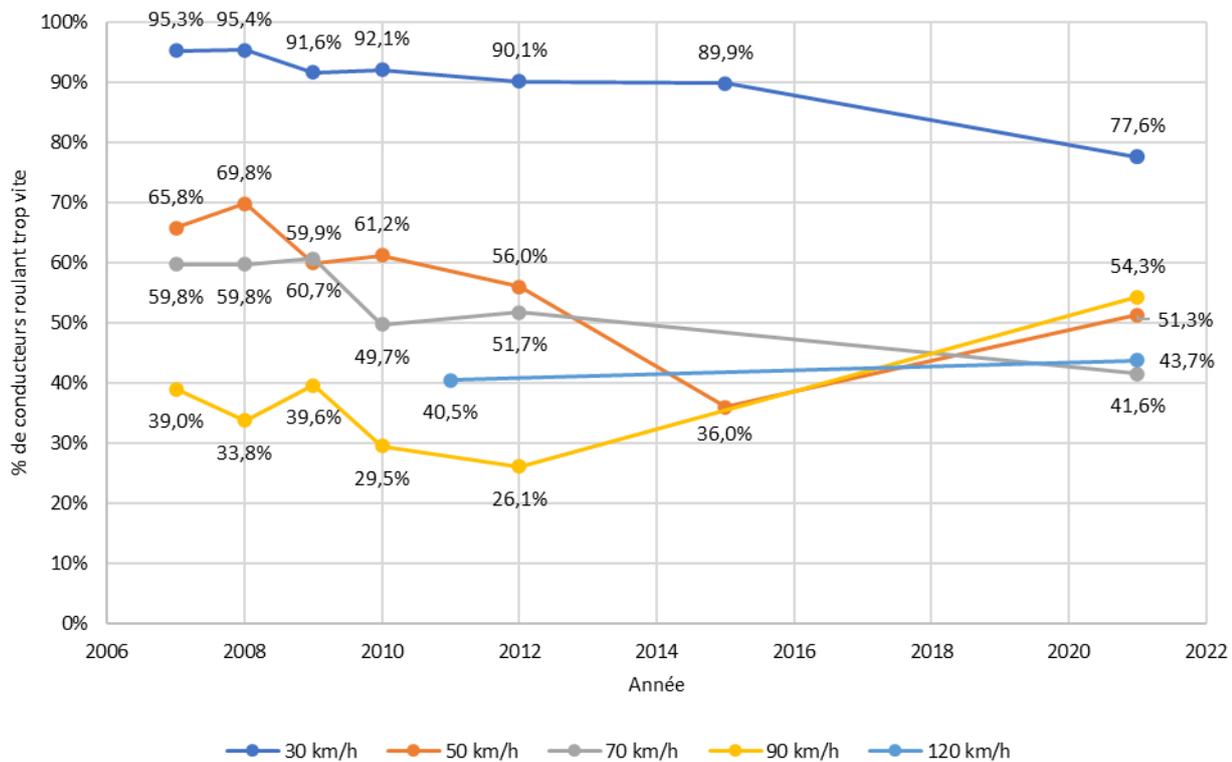
Limitation de vitesse	Pourcentage de conducteurs roulant trop vite en Belgique	Pourcentage de conducteurs roulant trop vite en Wallonie	Pourcentage de conducteurs roulant trop vite à Bruxelles	Pourcentage de conducteurs roulant trop vite en Flandre
30 km/h	78%	84%	64%	79%
50 km/h	51%	68%	29%	42%
70 km/h	42%	53%		37%
90 km/h	54%	53%		55%
120 km/h	44%	41%		46%

Evolution : plus d'excès de vitesse sur les routes à 50 et à 90 km/h

Pour ce qui est de l'évolution par rapport aux éditions précédentes, le pourcentage de conducteurs roulant trop vite sur les routes limitées à 30 km/h est en baisse constante et est même, pour la première fois, largement descendu sous la barre des 90% (78%).

Pour les routes limitées à 50 km/h, la tendance à la baisse des années précédentes est stoppée net. Le pourcentage de conducteurs roulant trop vite passe de 36% en 2015 à 51% lors de cette édition. En Wallonie, il grimpe même jusqu'à 68%. Cette hausse pourrait s'expliquer par le fait que la composition de l'ensemble des routes limitées à 50 km/h a changé par rapport à la mesure précédente : une partie des routes autrefois limitées à 50 km/h ont vu leur limitation être abaissée à 30 km/h. Du fait de leur conception, les routes encore limitées à 50 km/h se prêtent relativement mieux à une conduite plus rapide qu'en 2015.

La situation est encore plus préoccupante sur les routes limitées à 90 km/h puisqu'on atteint un pourcentage de conducteurs en excès de vitesse le plus élevé depuis le début des mesures : 54% contre 26% en 2012. Cette hausse peut s'expliquer par le fait que la vitesse maximale par défaut hors agglomération en Flandre est passée de 90 à 70 km/h en 2017. La composition de l'ensemble des routes limitées à 90 km/h a donc fortement changé par rapport à la mesure précédente et les routes soumises à cette limitation sont moins nombreuses. Le paysage routier sur les voies actuellement limitées à 90 km/h se prête davantage à une conduite plus rapide. Ce sont souvent des routes assez larges composées de 2x2 bandes.



Personne de contact:

Benoit GODART, porte-parole institut Vias: 0476/24.67.20



Institut Vias
 Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
 info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411